



CERCLE DES TIREURS GASCONS

FEDERATION FRANCAISE DE TIR
LIGUE MIDI-PYRENEES

Agrément D. D. J. S. 32 80 050
Préfecture N°1467 du 10-06-1971
J. O. 146 du 25-06 1971
F. F. T. 19 32 010

Code APE 926 C
N° SIRET 448 058 610 00016

5, rue du 14 juillet
32550 PAVIE

Tél. 05.62.05.32.26 - 06.34.61.26..77
cercle-tireurs-gascons@orange.fr
www.infogers.fr/ctg/

ASSEMBLEE GENERALE DU 03/10/2014

SALLE DE REUNION DU BOULODROME à AUCH
20h30

PRESENTS : (32) Mesdames DUPONT – GOURGUES – VERNIS – BONNET - MARAMBAT - Messieurs DUPEYRON – VIGNAUX – LANABRAS – BERNARD C. – BERTRAND – TOMASINI – WOJEWODKA – POULARD – PELLO – REGNAULT – LABEDAN – ARRIVETS – LASAUSSE – DUPONT P. – HERVOUET – SACCU – CASTADERE – PONCET – MATELOT – MULLER – AMIOT – GRANDCOING – TERZARIOL – BEDEREDE – BERNARD T. – BRUNET – BOZZA -
POUVOIRS : (40) Mesdames BESSON – SAADA Messieurs COUZIER – CALLEGARI – LASPOUGEAS – SERNESI – TONNEAU – DUROT – BLANC P. – BLANC J. J. – ESCALIER – HOPPELER J. M. – BERNADO – VERECCHIA J. – BELLIS – ELORZA – BESSON M. – JOFFROY – VANUXEM – BODET – DESPAX – SANTOUS – BOSELLI – DARDENNE – GRANGE – LEME – PLANQUART – PICAMILH – LANABRAS J. – AURICANE – COCQUELIN – SERRES – MARDARGENT – SOLIN – BAUD – CARY – LEGER – BAURENS J. C. – WAGNER – SAADA P. -
EXCUSES : J. C. BAURENS -

Ouverture de l' A.G. par le Président : Le Président Claude BERNARD remercie les membres de l'Association qui sont présents ce soir, et adresse aussi ses remerciements à Monsieur Jean FALCO (adjoint au Maire d'Auch) et à Monsieur Salvador POTENZA (Président de l'Office Municipal des Sports), qui nous font l'honneur et l'amitié d'assister à notre Assemblée Générale.

Total licenciés à ce jour : 107 Total présents et représentés: 72, le quorum 1/3 des licenciés étant atteint, l'assemblée générale ordinaire est déclarée ouverte par le Président à 20 h 45

Minute de silence en souvenir de nos amis disparus : Régis ALBERT décédé le 21 Janvier 2014, Bernard UFFERTE décédé le 12 Juillet 2014, Pierre LAGAILLARDE décédé le 17 Août 2014.

Rapport moral du Président : Claude BERNARD s'adresse à l'assemblée :

Chers amis, je pense qu'il est bon de rappeler la définition et donc le but de l'association sportive. C'est un groupement de personnes réunies dans un intérêt commun qui est pour nous la pratique du tir. Nous rencontrons des motivations bien différentes, suivant l'âge, la disponibilité et l'ambition de chacun. Cependant, les membres appartenant à l'association ne doivent pas oublier que celle-ci ne peut vivre, et donc permettre de pratiquer notre sport favori dans de bonnes conditions qu'avec la participation et l'engagement de bénévoles. C'est ce fonctionnement qui a permis d'acheter le terrain, de construire les stands, de les équiper, de les entretenir. Cette gestion a aussi l'avantage de pouvoir maintenir la cotisation club à un niveau supportable pour la majorité des licenciés. J'insiste sur ce point pour vous faire prendre conscience que la génération qui a permis le développement du CTG jusqu'à ce jour, espère pouvoir passer le relais dans les meilleures conditions. Nous intégrons progressivement de nouveaux licenciés pour redonner du dynamisme à notre association. Au plan sportif, les résultats sont significatifs. La gestion du CTG après mon remplacement sera assurée par un triumvirat, président trésorier secrétaire, dans la fleur de l'âge. Pour les actions ponctuelles, entretien, travaux, pas de problèmes car les bonnes volontés se rendent disponibles régulièrement. Le souci pour notre association est de reformer une équipe pour la formation et l'encadrement des nouveaux tireurs. Dans un premier temps, il s'agit d'accueillir et d'initier les adultes afin de les fidéliser, car ce sont peut-être les dirigeants de demain. Avec l'apport de sang neuf, je ne doute pas que notre Ecole de Tir puisse reprendre son activité, mais la disponibilité n'étant pas toujours possible pour les actifs, le salut viendra peut-être de jeunes retraités bien motivés.

Rapport d'activité du Secrétaire : Pascal DUPEYRON rappelle que l'activité du Comité Directeur est essentiellement consacrée à assurer un fonctionnement continu et satisfaisant de toutes les activités du club. Il faut veiller au bon état de toutes les installations et éventuellement investir pour les améliorer. Il faut aussi faire la promotion du club. Il faut également maintenir et favoriser la pratique sportive du tir au sein du club tout en donnant à chaque licencié la possibilité de pratiquer le tir comme bon lui semble : compétition, tir loisir, pratique occasionnelle limitée aux tirs contrôlés. Donc le Comité Directeur doit planifier et organiser, c'est-à-dire trouver les personnes qui vont encadrer, aider, participer.

Le Secrétaire énumère les principales tâches qui ont incombées au Comité Directeur durant cette saison : Planning des tirs contrôlés et encadrement de ceux-ci - Préparation des concours amicaux régionaux 10m et 25/50m ainsi que du concours départemental 10m – Organisation de l'ouverture et de la fermeture du stand 10m les lundi et jeudi de 16h30 à 19h30 – Fixation du tarif des licences – Installation de la vidéo surveillance à Pessan – Organisation été jeunes – Participation à la Foire du Sport et de la Culture à Auch – Mise en place accueil tireurs au stand de Pessan les 1^{er} et 3^{ème} samedi de chaque mois – toutes les questions diverses –

En conclusion, le rapport d'activité du Comité Directeur fait état d'un fonctionnement continu du club, sans incidents. Nous avons aussi et surtout veillé à la sécurité de tous les tireurs quelque soit leur niveau, et cela restera notre souci primordial.

Rapport financier du trésorier : Jean Luc LANABRAS fait état du montant des dépenses pour la saison 2013/2014 qui s'élève à 28.854,44 Euros, les recettes se montant pour leur part à 31.010,01 Euros, d'où un bénéfice de 4.155,57 Euros, réinjecté au titre de provision sur les travaux d'entretien à entreprendre sur le stand de Pessan. La saison écoulée fut en fait sur le plan financier un exercice de transition destiné à réalimenter notre trésorerie après le gros effort d'investissement réalisé par le club pour l'aménagement du stand de Pessan en 2012. A noter que le stock cibles, munitions, et petit matériel hors armes représentait 2.769,49 Euros au 31/08/2014. Les recettes proviennent principalement de la vente des licences ou cartes 2ème club (19.600 Euros), de la subvention reçue de la municipalité après traitement de notre dossier par l'OMS, portée à 2.100 Euros pour 2014. La subvention versée par le CNDS n'est plus perçue directement par le club, car elle est désormais répartie par le Comité Départemental Gersois qui en est le bénéficiaire pour tous les clubs du Gers. Le montant 2014 s'est élevé à 793,46 Euros. Le Comité Départemental nous a pour sa part attribué la somme de 238,40 Euros. Pour le reste des recettes, l'organisation de compétitions a permis de comptabiliser quasiment 900,00 Euros, engagements et organisations confondus, chiffre en baisse significative. La location de nos installations de Pessan nous a rapporté quant à elle 2.440,00 Euros et la rétrocession de cibles et munitions, de gilets CTG et de stickers ainsi que le recyclage des plombs et des douilles tirés, près de 3.500,00 Euros. Les dépenses sont quant à elles constituées par le paiement des licences à la FFT (7.700 Euros), les frais de déplacement des compétiteurs partiellement dédommagés de leurs frais de route, d'intendance ou d'engagements suivant le barème défini par notre bureau (près de 6.500,00 Euros) et qui justifient la perception des subventions sollicitées chaque année, l'achat de cibles et munitions (3.700 Euros). Les dépenses de fonctionnement et de structure (autour de 2.000 Euros) dont le poste le plus important reste les frais d'assurance sont quant à elles toujours réduites au minimum et parfaitement maîtrisées.

Au 31/08/2014 terme de l'exercice comptable, la situation de trésorerie de l'association était la suivante :

Compte dépôt CRCA Pyrénées Gascogne : solde créditeur de 1.856,27 Euros

Caisse : solde créditeur de 65,75 Euros

Compte livret A Caisse d'Epargne Midi Pyrénées : 10.477,39 Euros

Soit un **total des disponibilités** de 12.401,41 Euros

Le Trésorier termine en mentionnant le **budget prévisionnel de la saison 2014-2015** présenté équilibré à la somme de 28.195,00 Euros.

Approbation des rapports : les rapports (moral, d'activité, financier) sont approuvés à l'unanimité

Compte rendu sportif : Lecture est faite du compte rendu sportif de la saison écoulée par Dominique PONCET.

Sont retracées toutes les activités et participations qui ont concerné les tireurs sportifs de toutes les catégories du CTG.

Ainsi la saison de compétition de l'Ecole de Tir, et de la section Armes Modernes, est reprise de manière exhaustive.

Ecole de Tir : Participation de 3 tireurs au championnat départemental à Plaisance du Gers (19/04/2014)

Constance CHARMET et Ludovic PELLO en pistolet et Enzo VERECCHIA en carabine.

Armes modernes :

10M : Participation de 28 tireurs au **championnat départemental** (9 et 10 nov.2013 à Auch)

Participation de 17 tireurs au **championnat régional** (7 et 8 déc.2013 à St Gaudens)

Léa AULAGNIER – Thomas AULAGNIER **1^{er} en pistolet std Cadet** 3^{ème} en pistolet précision – Emmanuelle BONNET 2^{ème} pistolet

Dames1 – Christine VERNIS – Corinne MARAMBAT – Thierry BERNARD – Rémy BEROCCHI – David LABEDAN – Eric

WOJEWODKA – Jean Jacques ARNON – Philippe BOZZA – Pascal DUPEYRON – Jean Claude AMIOT – Jean Claude BAURENS –

Marion AULAGNIER 3^{ème} carabine Junior – Sylvie AULAGNIER – Jean Pierre ESCALIER –

Championnat régional équipes (19/01/2014 à Montauban) : L'équipe pistolet composée de Emmanuelle BONNET – Corinne MARAMBAT – Thierry BERNARD – Eric WOJEWODKA – Philippe BOZZA – est classée 4^{ème} du match de qualification précision, puis gagne en quart de finale contre T.P. Couserans et en demi finale contre Pamiers. Et pour finir **victoire en finale** contre le CTP Tarbes.

Championnat de France (du 4 au 8 février 2013 à Besançon)

Participation de Thomas AULAGNIER – Léa AULAGNIER – Emmanuelle BONNET -

25M : Participation de 15 tireurs au **championnat départemental** (17 et 18 mai 2014 à Plaisance du Gers)

Participation de 13 tireurs au **championnat régional** (7.8.9 juin 2014 Millau)

Emmanuelle BONNET **1^{ère} en combiné22 Dames1** – Corinne MARAMBAT – Jacques COCQUELIN 2^{ème} PPC 2^{ème} vitesse Senior2 –

Jean Claude AMIOT 3^{ème} PL Senior3 – Rémy BEROCCHI – Claude BERNARD – Philippe BOZZA – David LABEDAN 3^{ème} PL

Senior1 – Eric WOJEWODKA 3^{ème} PL Senior2 – Christophe AULAGNIER – Thomas AULAGNIER 3^{ème} combiné22 Cadet – Marion

AULAGNIER 2^{ème} carabine 60bc Junior – Jean Pierre ESCALIER –

Championnat de France (du 13 au 19 juillet 2014 à Bordeaux)

Participation et excellente performance pour Emmanuelle BONNET **11^{ème} combiné22 Dames1** et Jacques COCQUELIN **10^{ème}**

au Pistolet Vitesse S2 ainsi que Marion AULAGNIER et Jean Claude AMIOT -

Organisations :

Championnat départemental 10m (9,10 novembre 2013 à Auch)

Compétition Régionale 10m (10,11,12 janvier 2014 à Auch)

Compétition Régionale 25/50m (23,24,25 mai 2014 à Pessan)

Organisation de 10 Tirs Contrôles à Pessan

Participation à la Foire aux Sports et à la Culture avec montage d'un stand 10m de 2 postes (7,8 septembre 2014)

Questions diverses :

Cotisation 2015/2016 : inchangée

Point sur les effectifs : 139 licenciés en 2010, 143 licenciés en 2011, 145 licenciés en 2012, 143 licenciés en 2013, 151 licenciés en 2014

Prévision pour 2015 : 130/140 - A ce jour 107 licences effectives + 9 non encore validées +1 en attente + 10 retardataires + 6 nouveaux = 133

ELECTIONS :

Le Comité Directeur du CTG est composé de 16 membres élus pour 4 ans, renouvelables par moitié tous les 2 ans.

Le nombre d'élus devrait permettre de répartir les actions que nous devons assumer. Nous ne sommes pas élus à vie, chaque 4 ans nous devons confirmer notre volonté de poursuivre ou de laisser notre place. Il est aussi possible de démissionner en cours

de mandat si nous ne pouvons ou nous ne voulons pas continuer. Dans ce cas, le Comité Directeur a la possibilité de coopter une personne intéressée pour terminer le mandat du démissionnaire.

Elus en 2010 renouvelables en 2014 : J. C. AMIOT - S. AULAGNIER - J. C. BAURENS – C. BERNARD – P. DUPEYRON – B. LASAUSSE - A. PELLO – J. F. POULARD

Ne se représente pas : B. LASAUSSE courrier du 02/10/2014

A démissionné : S. AULAGNIER courrier du 04/02/2014

Réélu en 2012 mais démissionnaire : G. GRANGE courrier du 30/08/2014

Ces 3 membres sont à remplacer

3 candidats cités par ordre de candidature : E. WOJEWODKA – B. MATELOT – D. LABEDAN –

E. WOJEWODKA et B. MATELOT sont élus à l'unanimité pour 4ans jusqu'en 2018

D. LABEDAN est coopté pour continuer le mandat de G. GRANGE jusqu'en 2016

Représentations :

AG du Comité Départemental Gersois le 24 octobre 2014 à Gimont : C. BERNARD - C. CASTADERE - J. L. LANABRAS

AG de la Ligue Midi Pyrénées le 16 novembre à Balma : C. CASTADERE

Calendrier compétitions :

- Départemental 10m Auch 8 et 9 novembre 2014
- Amical 10m Auch 21, 22 et 23 novembre 2014
- Départemental Equipe 10m Plaisance 17 ou 18 janvier 2015
- Départemental Ecoles de Tir Eauze 2 mai 2015
- Départemental 25/50m Pessan 9 et 10 mai 2015
- Amical 25/50m Pessan 26 27 28 juin 2015

Mise à jour du site internet CTG : remerciements à Guy MILITIS qui a créé ce site internet et qui en assure la mise à jour.

Travaux Pessan : Le Président dresse une liste des travaux d'aménagements réalisés au stand de Pessan (réparations des buttes 25/50m et de la ciblirie TAR – modification des porte - cibles 25m coté droit – reprise des bases de 2 poteaux du stand 50m)

Projets : Renouvellement partiel des armes de poing 10m pour les nouveaux licenciés.

Remerciements :

A Monsieur FALCO représentant de Monsieur le Maire d'AUCH

A Monsieur POTENZA Président de l'Office Municipal des Sports

A tous les bénévoles et aux membres de Comité Directeur

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 h 30

Le Président

Le Secrétaire